

## COMMUNE DE MARIGNY BRIZAY

### LISTE DES EMBLEMES RESERVES

Approuvés le 11 juillet 2006

Mis en compatibilité suite à la DUP de la LGV Tours-Angoulême en date du 10 juin 2009

Révision simplifiée n°1 approuvée le 3 mars 2011

**Modification n°3, approuvée le 18 mars 2014.**



N°	OBJET DE LA RESERVATION	SURFACE APPROXIMATIVE	BENEFICIAIRE
22	Rectification de virages CD 20 au lieu-dit « les Communaux »	926 m <sup>2</sup>	Département
25	Rectification de virages CD 21 au lieu-dit « les Bornais »	430 m <sup>2</sup>	Département
26	Rectification de virages CD 21 au lieu-dit « les Communaux »	1230 m <sup>2</sup>	Département
28	Rectification de virages CD 82 au lieu-dit « le Haut de Corchard »	1569 m <sup>2</sup>	Département
52	Aménagement d'un rond-point, carrefour route Beaumont/Jaunay Clan	145 m <sup>2</sup>	Commune
63	Elargissement du chemin rural de la mare à l'Abbeïe + place de retournement	4 443 m <sup>2</sup>	Commune
75	Elargissement VO n°1 à Yvernay	404 m <sup>2</sup>	Commune
76	Elargissement du chemin rural d'Yvernay	3 146 m <sup>2</sup>	Commune
78	Elargissement de la VO n°1 au lieu-dit « le Bouchet »	2 157 m <sup>2</sup>	Commune
79	Rectification de virages sur le chemin rural de Saint Léger à la Brelacquerie	2 302 m <sup>2</sup>	Commune
80	Rectification de virages sur le chemin rural de Chenagon à Bretigny	2 307 m <sup>2</sup>	Commune
<b>Aménagements de carrefours</b>			
82	CD 21 – Chemin rural des Chézeaux à la Baron	466 m <sup>2</sup>	Département
93	VC n°1 – Chemin rural d'Yvernay	406 m <sup>2</sup>	Commune
94	VC n°1 – Chemin d'exploitation n°3	331 m <sup>2</sup>	Commune

N°	OBJET DE LA RESERVATION	SURFACE APPROXIMATIVE	BENEFICIAIRE
<b>Autres équipements</b>			
97	Tour Signy	1 339 m <sup>2</sup>	Commune
98	Espace public autour de l'église de Saint Léger	7 5 m <sup>2</sup>	Commune
101	Aménagement de carrefour du CR de Saint Léger au Bouchet avec la VC n°1	53 m <sup>2</sup>	Commune
104	Création d'un accès à la zone du Champ des Vignes	734 m <sup>2</sup>	Commune
108	Acquisition des abords du calvaire	54 m <sup>2</sup>	Commune
109	Acquisition des abords du calvaire	82 m <sup>2</sup>	Commune
111	Acquisition des abords du calvaire	93 m <sup>2</sup>	Commune
112	Création d'un espace de loisirs	41 225 m <sup>2</sup>	Commune
113	Acquisition des abords du puits	56 m <sup>2</sup>	Commune
120	Aménagement de l'intersection des RD 20 et 21 à Marigny	230 m <sup>2</sup>	Département
121	Emprises de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique et de ses aménagements connexes	842 144 m <sup>2</sup>	RFF

<b>Nouveaux emplacements réservés 2014</b>			
N°	OBJET DE LA RESERVATION	SURFACE APPROXIMATIVE	BENEFICIAIRE
3-1	Jonction Fonds Gautier / rue Jean Arnault	443 m <sup>2</sup>	Commune
3-2	Poste de relèvement des eaux usées	25 m <sup>2</sup>	Commune
3-3	Jonction Champ des Vignes / rue de Longève	1 100 m <sup>2</sup>	Commune
3-4	Jonction Petite Sapinière / rue de Longève	1 629 m <sup>2</sup>	Commune
3-5	Bassin de rétention des eaux pluviales n°1 route des Vignes et fossé de collecte	7 222 m <sup>2</sup>	Commune
3-6	Bassin de rétention des eaux pluviales n°2 rue Auguste Poulin	6 783 m <sup>2</sup>	Commune